

Ministère chargé de  
l'environnement

# Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

## Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734\*03

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale		
Date de réception :	Dossier complet le :	N° d'enregistrement :
27/01/2020	27/01/2020	F01120P0011

### 1. Intitulé du projet

Création d'un forage agricole sur la commune de Cerneux (77)

### 2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

#### 2.1 Personne physique

Nom  Prénom 

#### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale RCS / SIRET  Forme juridique 

**Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1**

### 3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie <i>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))</i>
27. a) Forages pour l'approvisionnement en eau d'une prof. sup. ou égale à 50 m	Forage agricole d'une profondeur de 65 m Irrigation de 220 ha de cultures
16. a) Projet d'hydraulique agricole sur une superficie supérieure ou égale à 100 ha	Rubriques d'autres nomenclatures : 1.1.1.0. (R. 214-1 du code de l'environnement) 1.1.2.0.-2 (R. 214-1 du code de l'environnement)

### 4. Caractéristiques générales du projet

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire**

#### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Création d'un forage agricole

#### **4.2 Objectifs du projet**

Les eaux prélevées dans l'ouvrage sont destinées à l'irrigation de parcelles cultivées en pommes de terre (20 ha/an), en maïs (80 ha/an) et en blé (120 ha/an). Les besoins annuels en eau sont estimés à 134 000 m<sup>3</sup> maximum.

Le projet est motivé par la nécessité d'améliorer les rendements et d'assurer la régularité du calibre commercialisable des légumes.

#### **4.3 Décrivez sommairement le projet**

##### **4.3.1 dans sa phase travaux**

Le forage sera réalisé au rotary (à la boue de forage) en diamètre 508 mm jusqu'à une profondeur de 10 m, puis en diamètre 380 mm jusqu'à une profondeur de 65 m.

L'ouvrage sera constitué d'un tube de soutènement en acier plein de diamètre 406 mm de 0 à 10 m de profondeur, d'un tube en PVC plein de diamètre 280 mm de +0,5 à 30 m de profondeur, d'un tube en PVC crépiné (slot 1 mm) de diamètre 280 mm de 30 à 65 m de profondeur.

Il comportera une cimentation en-tête (sur 10 m de profondeur), ainsi qu'une dalle en béton aménagée autour de la tête du forage pour éviter toute infiltration le long de la colonne. La tête du forage s'élèvera au moins à 0,2 m au-dessus du sol.

L'ouvrage sera protégé par un petit bâtiment en parpaings ou en tôles et un toit en tôles (2 m x 3 m x h 2,5 m), équipé d'une porte fermée à clé

##### **4.3.2 dans sa phase d'exploitation**

Les eaux prélevées dans l'ouvrage sont destinées à l'irrigation de parcelles cultivées en pommes de terre (20 ha/an), en maïs (80 ha/an) et en blé (120 ha/an).

Pour cela, une pompe immergée sera mise en place dans le forage (alimentation électrique).

Le débit maximal de cette pompe sera de 120 m<sup>3</sup>/h. Le débit d'irrigation sera limité à 60 m<sup>3</sup>/h par enrouleur (pertes de charge dans les matériels d'irrigation).

Les besoins annuels sont estimés à 134 000 m<sup>3</sup> maximum, d'avril à septembre.

**4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Néant.

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Profondeur de l'ouvrage de prélèvement	65 m
Diamètre(s) de l'ouvrage	de 406 à 280 mm
Débit d'irrigation	120 m3/h
Besoins annuels maximaux	134 000 m3
Surface totale irriguée	220 ha/an

**4.6 Localisation du projet**

**Adresse et commune(s)  
d'implantation**

Le projet est situé sur le territoire de la commune de Cerneux (77), à 1,3 km au nord-ouest de la mairie et à 700 m au nord de la RN 4.

Les références cadastrales sont les suivantes :

Lieu-dit : Pièce de la Garenne

Section : Z

Parcelle : n° 128

**Coordonnées géographiques<sup>1</sup>**

Long. 48°41'56"01 Lat. 03°19'40"74

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), b) 9°a),b),c),d), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_" Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_"

Point d'arrivée :

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_" Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_"

Communes traversées :

**Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6**

**4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?**

Oui

Non

**4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?**

Oui

Non

**4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?**

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En limite du périmètre de 500 m du château de Monglas (Cerneux)
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La plus proche est la ZSC Rivière du Vannetin à 4,2 km de distance.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Prélèvement dans la nappe du Champigny, à raison de 134 000 m <sup>3</sup> /an maxi.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le pompage (à raison de 120 m <sup>3</sup> /h) induira un rabattement localisé du toit de la nappe.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Lors des travaux de création du forage, les boues de forage seront réparties régulièrement autour de l'ouvrage, sur la parcelle d'implantation.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'ouvrage sera réalisé en zone agricole
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Emprise au sol de l'ouvrage très limitée (protégé dans un petit bâtiment en parpaings avec un toit en tôles (2 m x 3 m x h 2,5 m).
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Distant de 2,4 km du captage d'alimentation en eau potable le plus proche (captage de Cerneux).
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Uniquement le déplacement d'un engin de forage sur quelques jours pour la création de l'ouvrage.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Uniquement lors des travaux de création de l'ouvrage sur quelques jours (engin de forage). Ensuite, les prélèvements seront réalisés à l'aide d'une pompe immergée à alimentation électrique (peu bruyante), dans un petit bâtiment en parpaings. Par ailleurs, les plus proches habitations (château de Monglas) sont distantes de 600 mètres.

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Emissions</b>	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Prélèvements à l'aide d'une pompe électrique (pas de moteur thermique). Rejets atmosphériques uniquement lors des travaux de forage, nécessaires à la création de l'ouvrage.
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Pendant la réalisation des essais de pompage, toutes les précautions seront prises pour assurer une bonne évacuation des eaux d'exhaure et pour éviter tous risques de pollution du réseau d'eau superficielle. Celles-ci seront épandues sur la parcelle d'implantation de l'ouvrage et le déclarant veillera à ce qu'elles ne ruissellent pas sur les parcelles des tiers. A terme, les eaux prélevées sont destinées à l'irrigation (par aspersion) de parcelles cultivées en pommes de terre, maïs et blé.
	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les boues de forage seront réparties régulièrement autour de l'ouvrage, sur la parcelle d'implantation.



<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

Le volume d'eau prélevé dans le cadre du projet viendra s'ajouter aux autres prélèvements réalisés dans le même aquifère (nappe du Champigny).

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :**

- ouvrage réalisé dans les règles de l'art par une entreprise de forage et conforme à l'arrêté du 11 septembre 2003 ;
- ouvrage réalisé de manière à empêcher l'introduction de toutes matières ou produits susceptibles d'être à l'origine d'une dégradation de la qualité de la ressource (nappe du Champigny);
- dispositif de prélèvement protégé par un petit bâtiment en parpaings ou en tôles avec un toit en tôles, et une porte fermée à clé ;
- mise en place d'un compteur volumétrique sur l'ouvrage de prélèvements.

**7. Auto-évaluation (facultatif)**

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Les incidences du projet (création d'un forage) seront détaillées dans le dossier de déclaration de l'ouvrage. Elles seront très réduites du fait que l'ouvrage sera réalisé et exploité de manière à empêcher l'introduction de toutes matières ou produits susceptibles de polluer la nappe d'eau souterraine, qu'il sera implanté dans une zone sans enjeu environnemental (hors zones d'inventaire officiel, Natura 2000 ou zones humides), à distance du captage AEP le plus proche (et hors périmètre de protection), dans un secteur sans source de pollution urbaine ou industrielle, ni soumis à des servitudes d'utilité publique, et qu'il est compatible avec le SDAGE Seine-Normandie et le SAGE des Deux Morin.

Sur cette base, le projet peut être dispensé d'une évaluation environnementale.

**8. Annexes**

**8.1 Annexes obligatoires**

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

### 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou péffionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

### 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à Cerneux

le,

24-01-2020

Signature



**SOCIETE CIVILE D'EXPLOITATION AGRICOLE  
"TOURMUTU"**

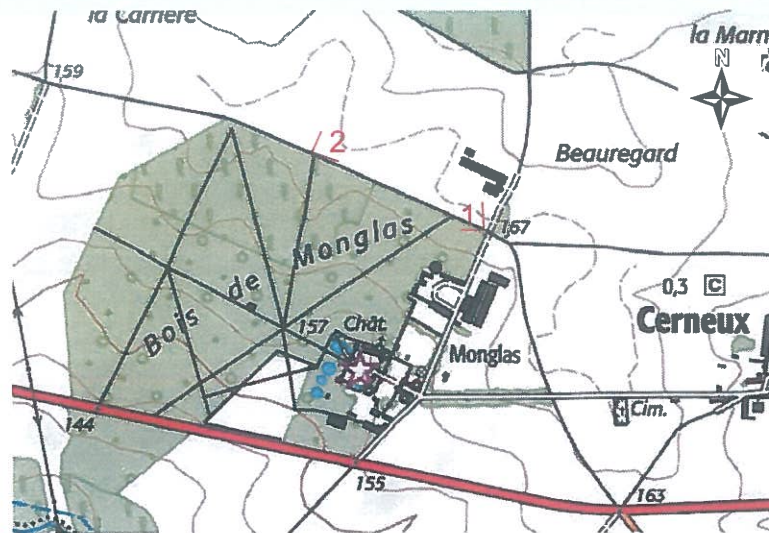
Siège social : Le Monglas - 77320 CERNEUX

SIRET : 522 378 165 00016

Téléphone : 01 64 01 22 55

Fax : 01 64 01 99 83



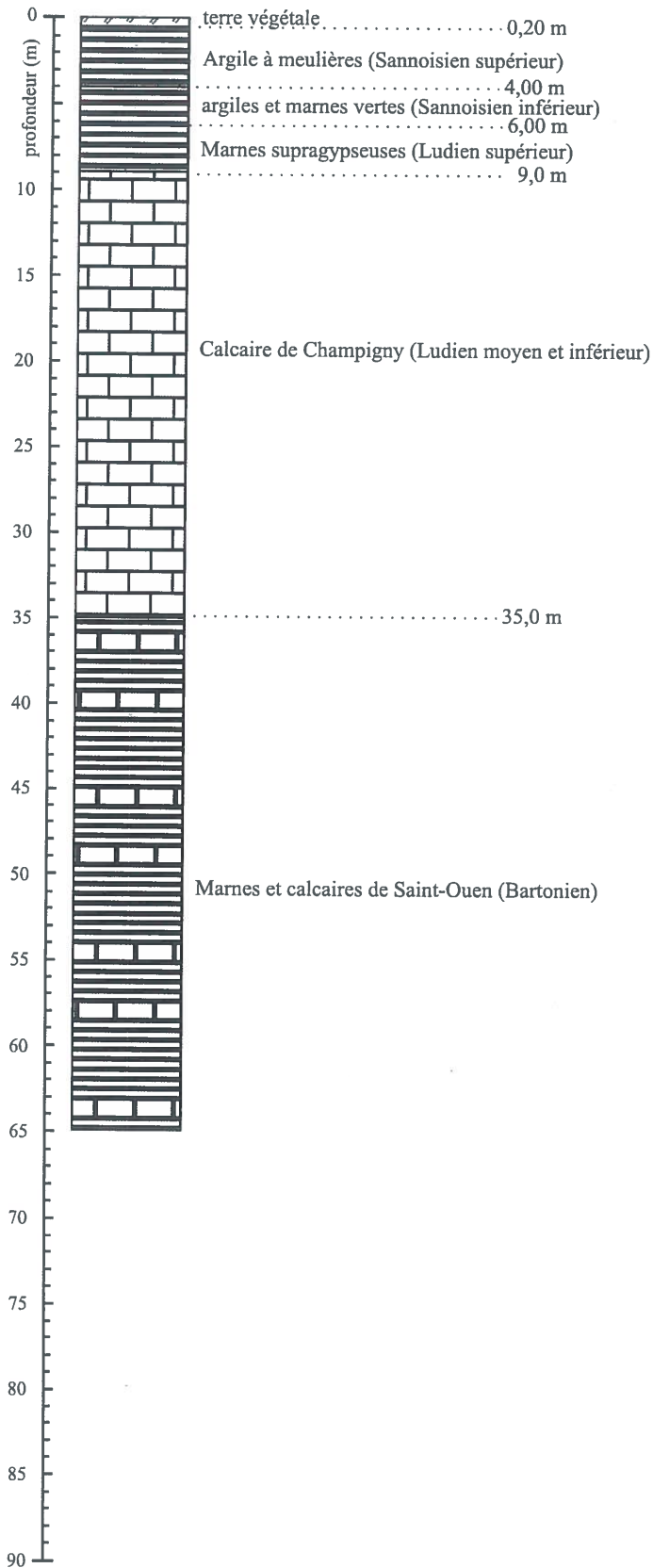


1. Vue générale du site d'implantation

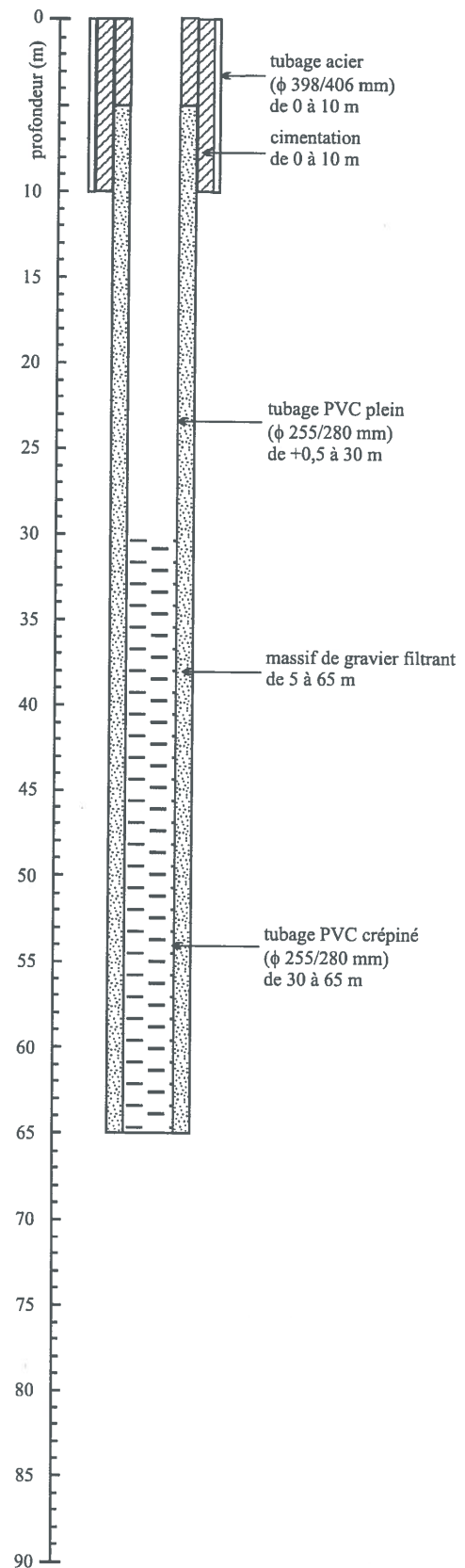


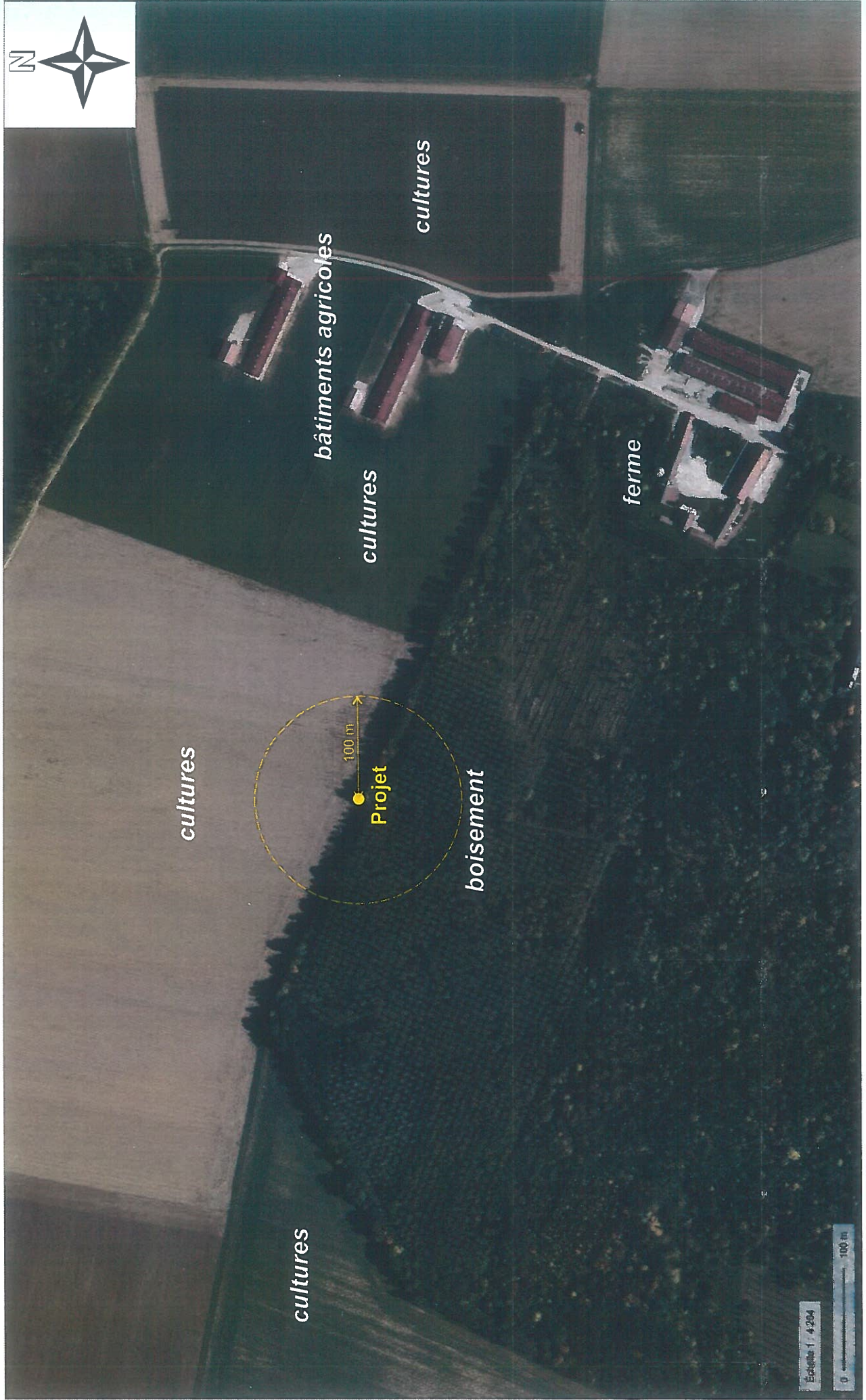
2. Vue rapprochée du site d'implantation

COUPE LITHOLOGIQUE PREVISIONNELLE



COUPE TECHNIQUE PREVISIONNELLE

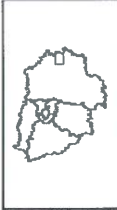
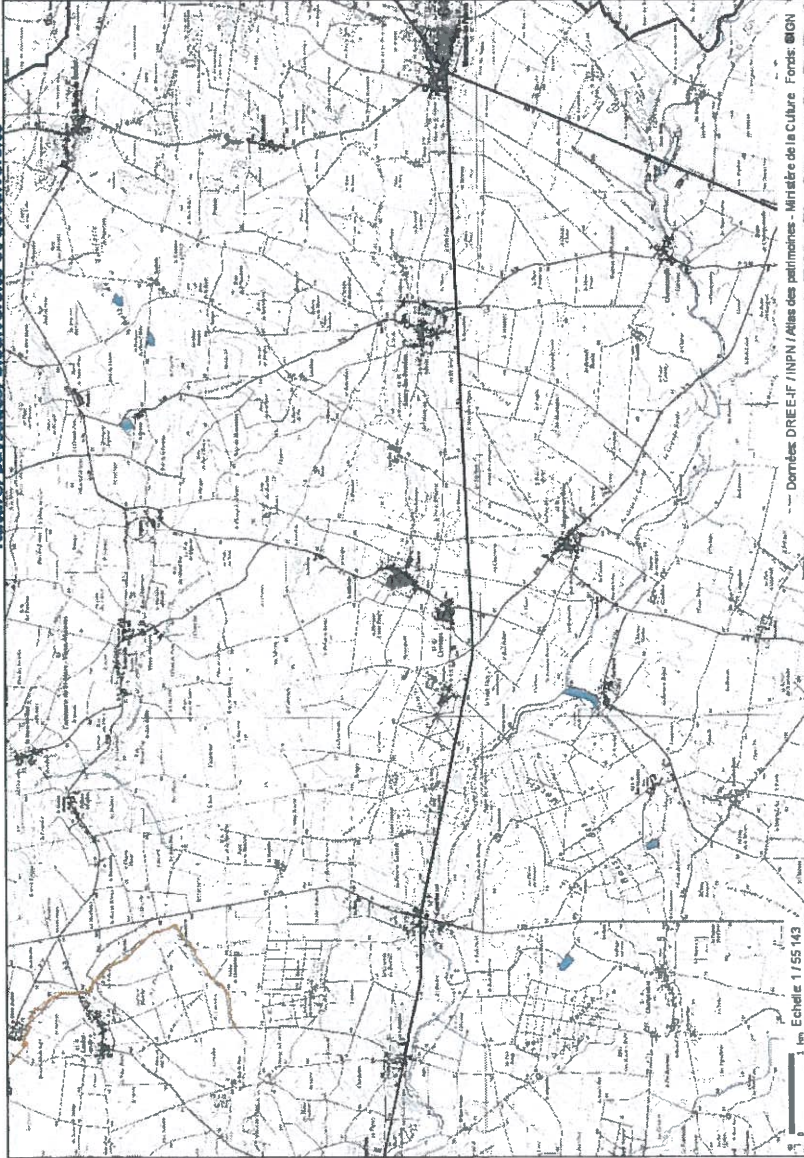




Échelle 1 : 4204



# Nature, paysages, biodiversité et géodiversité



## Contenu de la carte

- Reserves, biotopes et géotopes protégés
- Zone de protection spéciale (ZPS) Natura 2000
- Zones Spéciales de Conservation (ZSC) Natura 2000
- Limites administratives
- Département
- Cours d'eau
- Rivières et canaux (sans label)
  - Rivière, canal (largeur de plus de 50m)
  - Rivière, canal (largeur de plus de 50m) - intermittent
  - Rivière, canal (largeur entre 15m et 50m)
  - Rivière, canal (largeur entre 15m et 50m) - intermittent
  - Rivière, canal (largeur de moins de 15m)
  - Rivière, canal (largeur de moins de 15m) - intermittent
- Surface d'eau (permanente)
- Surface d'eau (intermittente)
- Scan 25 (Niveaux de gris) - (Données Scan 25 - Copyright IGN)
- Scan 25
- Photographies aériennes (Couleurs) - (Données BDOrtho - Copyright IGN)
- BD Ortho

Tous droits réservés.  
 Document imprimé le 1 Octobre 2019, serveur Géo-IDE carto V0.2, <http://carto.geo-ide.application.developpement-durable.gouv.fr>, Service: DRIEE IF.